

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET ÉVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23-012952

181244

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 10597 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : NAOURI ABDELMEJID

Date de naissance : 04/05/1953

Adresse : 18, RUE LA GARE LAADIRI BERRECHID

Tél. : 0678519383 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur AYOUBI Hassan
Cardiologue
80, Rue Ibn Rochd - Berrechid
Tél.: 022.32.65.84
H.T: 8 Heure 30 à 15 Heure

Date de consultation : 04/10/2023

Nom et prénom du malade : NAOURI ABDELMEJID Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : HTA

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) : 

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
04/10/2023	CS + ECG		300,00DH	Docteur AYOUBI Hassan Cardiologue 80, Rue Ibn Rochd - Berrechid Tél.: 022 32.65.84 H.T. 8 Heure 30 à 15 Heure
		ICE 001830229000079		INP 06117584

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE ZADID KADIR LALLA ZADID Berrichia - Pas de la Mosquée Choudh 06/05/2000	04.10.2023	PHARMACIE ZADID Dr. KADIR LALLA ZADID 06/05/2000 Berrichia - Pas de la Mosquée Choudh 06/05/2000 7240

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

BELIEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

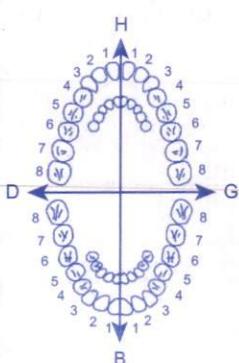
Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	C
00000000	00000000
35533411	11433553



[Création, remont, adjonction]

VISA ET SACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE REVIS

VISA ET SACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

الدكتور حسن الأيوبي

cteur AYOUBI HASSAN

أخصائي في أمراض القلب والشرايين وارتفاع
الدورة الدموية - الشخص بالصدى والهـ

liste des Maladies Cardio - Vasculaires

Ge 4/10/2023

Naoiki

A B del Pino y d

2240

- AS Kardil 70

30.2

- ~~Tecpuitz, SV~~

PHARMACIE 2000
Dr. KADIRI LALLA ZINEE
33 Bd Mohamed V, à l'entrée de la Mosquée Chouaïb

PHARMACIE 2000
Dr. KADIRI LALLA ZINEB
22 Bd. Mohamed V (Prés de la Mosquée OHOU'D)
Berrechid
Tel: 05 22 53 36 05 / 06 01 65 62 50
Instagram : pharmacie_2000

Sur Rendez-vous

HORAIRE : 8h00 - 14h00

VENDREDI : 8h00 - 12h00

DR AYQUBI HASSAN
CARDIOLOGUE
SUS IBN ROCHD
Bou Chekra
Tunisie

RAYON
CARDIOLOGIE
80Rue IBN ROU
Berrechid
HT : 7 heur 30 min à
Tél : 05 22 22

T = 72.40

80. زنقة اين رشد - برشيد - الهاتف : 05 22 32 65 84

80, Rue Ibn Rochd - Berrechid - Tél : 05 22 32 65 84

المستعجلات : 06 72 12 00 82